

# Le Département des Yvelines recrute sur son dispositif « Mentor & Moi »

03 Octobre 2022



© Conseil départemental des Yvelines

Mis en place en 2021 par le Conseil départemental des Yvelines et ses partenaires IFEP (Insertion, Formation, Education, Prévention) et les Clefs de l'École, « Mentor & Moi » offre aux étudiants un emploi solidaire et « porteur de sens ».

Le Département des Yvelines recrute **130 étudiants (ou jeunes en service civique)** pour soutenir des enfants et des adolescents (de 5 à 18 ans), notamment ceux accueillis par l'**Aide sociale à l'enfance** et ceux résidant en **quartier prioritaire de la politique de la ville**, afin de leur permettre de bénéficier d'un **accompagnement adapté** à leurs besoins dans leurs apprentissages scolaires, culturels, numériques...

Ce dispositif « Mentor & Moi », mis en place afin de favoriser l' **égalité des chances**, a pour objectifs de permettre au plus grand nombre d'améliorer l'acquisition d'un **socle commun** de connaissances (français, maths, langues, lecture, conjugaison, etc.), de compétences et de culture ; de s'inscrire dans un **parcours d'orientation** choisie ; de **développer les capacités** de chacun, de déceler un potentiel et le faire fructifier.

« Les mentors ont fait preuve de réactivité et de créativité. Certains ont, en effet, créé des jeux de mémoire pour faciliter l'apprentissage des tables de multiplication. D'autres ont déclenché le goût de la lecture en emmenant le jeune en médiathèque. Ce qui se dégage le plus chez les jeunes, c'est une nouvelle confiance en soi. Nous constatons aussi que leur rapport à l'école s'est nettement apaisé. Les retombées, positives, se font sentir sur leurs résultats scolaires », explique Juliette Gaillac-Janon, chargée de mission au pôle Égalité des Chances au Conseil départemental.

Pour postuler, les candidats devront remplir les critères suivants :

- être titulaire d'un Bac +2 de préférence ;
- avoir une expérience dans le domaine du soutien scolaire et une expérience avec les enfants (animation, auxiliaire de vie scolaire, etc.) serait un plus ;
- être à l'écoute, engagé et bienveillant envers les enfants ;
- faire preuve de créativité ;
- avoir un grand sens relationnel ;
- respecter la charte éthique ;
- savoir s'adapter aux besoins exprimés par l'enfant ;
- être en mesure de proposer des outils ludiques et éducatifs.

Une expérience associative et une volonté de s'engager sur deux ans seraient un plus.

Le Département des Yvelines souhaite que l'engagement des étudiants mentors (rétribués pour ce job) soit reconnu par les universités et grandes écoles dans leurs cursus. « Nous les approchons pour que les heures passées à faire du mentorat soient prises en compte pour l'obtention des crédits universitaires », précise Juliette Gaillac-Janon.

Les mentors auront pour missions d'accompagner les enfants dans leur **projet scolaire** et leur **orientation** ; d'assurer ces missions dans un cadre défini et selon la méthodologie établie par le coordinateur du dispositif et les **Clefs de l'école** <sup>[1]</sup> ; de proposer aux enfants des **expériences d'éveil** et d'**ouverture culturelle** ; d'établir une **relation de confiance** qui encourage le progrès de l'enfant ; d'accompagner

les enfants vers une **meilleure compréhension** du travail scolaire et dans leur utilisation des **outils numériques** et en matière d'éducation aux médias. Il leur sera, par ailleurs, demandé d'effectuer trois sorties culturelles et pédagogiques et deux temps forts autour de la découverte des métiers.

Ils seront formés par les Clefs de l'Ecole et bénéficieront de l'accès à l'ENA78, une plateforme de ressources pédagogiques. Ils recevront également une formation sur les **fondamentaux de la protection de l'enfance**, le **recueil de la parole de l'enfant** et la **posture professionnelle** à adopter en tant que mentor. Enfin, ils seront suivis et accompagnés toute l'année par une **équipe de coordination** qui veillera au bon fonctionnement des binômes.

Pour en savoir plus, [téléchargez la plaquette de présentation](#) [2].

Pour postuler, consultez le [site du Conseil départemental des Yvelines](#) [3] ou le [site interdépartemental 78-82](#) [4].

Emmanuelle Vignerot

**Tags** : [mentorat](#) [5] | [Conseil départemental](#) [6] | [Yvelines](#) [7] | [étudiant](#) [8] | [jeunesse](#) [9]